

Effectifs d'ici 2025 : « Dynamique constante à l'université, en CPGE et en STS » (J. Harnois, MENESR)

Paris - Publié le mardi 25 avril 2017 à 17 h 42 - Interview n° 92060

« Les tendances par filière sur dix ans publiées en 2017 sont proches de celles publiées en 2016, c'est à dire une dynamique constante des inscriptions à l'université, en [CPGE](#) et en [STS](#) », déclare Jérôme Harnois, chef du département des études statistiques de l'enseignement supérieur au sein de la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques, dans un entretien à News Tank, le 24/04/2017.

Il revient sur les conclusions de la note « Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2016 à 2025 » publiée par le [MENESR](#) le 07/04/2017, et notamment sur certaines différences observées par rapport à la note précédente de projection des effectifs de l'ESR réalisée en 2016 et portant sur l'horizon 2024.

« Le principal changement dans le calcul des ces prévisions [par rapport à la note précédente] est la prise en compte des doubles inscriptions en licence et en CPGE dans les données de constats 2014 et 2015, comme dans la prévision pour 2016 », indique Jérôme Harnois. Par ailleurs, il explique les différences de projections d'effectifs, à la hausse pour les ingénieurs, et augmentant moins que prévu pour les doctorants.

Jérôme Harnois répond à News Tank

Pourquoi avoir reconduit le travail de projection des effectifs de l'ESR réalisé en 2016 qui portait sur l'horizon 2024 ?

Jérôme Harnois : Nous reconduisons ce travail chaque année pour deux raisons :

- la première correspond à la mise à jour des dernières données constatées. Les prévisions de l'année 2015 sont devenues des données constatées.
- La seconde raison correspond à la ré-actualisation des tendances constatées avec les premiers éléments connus sur la dernière rentrée, en l'occurrence 2016-2017 et la prise en compte des orientations politiques en matière d'enseignement supérieur (par exemple, plus de places en STS afin d'y accueillir les bacheliers professionnels dans le cadre du Plan jeunes annoncé en avril 2016).

Principaux enseignements des projections

+ 360 887 étudiants, dont + 238 088 à l'université : c'est le nombre d'étudiants supplémentaires qui suivront une formation dans l'enseignement supérieur français en 2025, d'après cette étude.

« Si les tendances en termes d'orientation, de poursuite d'études et de démographie se prolongeaient, l'enseignement supérieur pourrait rassembler 2,9 millions d'étudiants en 2025 », indique le document, soit une hausse globale de 14,1 % par rapport à 2015.

Quels changements avez-vous opéré ou quelles tendances nouvelles détectez-vous ?

Le principal changement dans le calcul de ces prévisions est la prise en compte des doubles inscriptions en licence et en CPGE dans les données de constats 2014 et 2015, comme dans la prévision pour 2016.

 La prise en compte des doubles inscriptions en licence et en CPGE

L'hypothèse repose sur le fait que ces doubles inscriptions augmenteraient encore sensiblement en 2016. Au delà, l'hypothèse a été faite d'une stabilisation des doubles inscriptions, car nous ne disposons pas d'éléments pour asseoir une autre hypothèse. Ces hypothèses conduisent à présenter des évolutions en nombre d'inscriptions et en nombre d'étudiants.

Pour le reste, les tendances par filière sur dix ans sont proches de celles de 2016, c'est-à-dire une dynamique constante des inscriptions à l'université, en CPGE et en STS.

Les doubles-inscriptions CPGE-universités

Depuis la loi de 2013, chaque étudiant inscrit en classe préparatoire doit obligatoirement s'inscrire en parallèle en licence. Les établissements à CPGE établissent des conventions avec les universités. L'impact de cette loi est une montée en charge des doubles inscriptions sur la période 2014-2016.

La note publiée en 2016 prévoyait une hausse des effectifs dans les formations d'ingénieurs non universitaires de 14,6 % (entre 2014 et 2024). Dans la note de cette année la hausse prévue pour cette catégorie est de 20,1 % (entre 2015 et 2025). Qu'est-ce qui explique cette différence ?

La note de l'an dernier prévoyait une évolution annuelle de 1,4 % entre 2014 et 2015. Avec les données extraites de la source SISE Ingénieur de la rentrée 2015, cette évolution a été révisée en + 3,2 %.

Si on poursuit cette tendance à la hausse sur plusieurs années, l'évolution 2015-2025 ainsi recalculée devient +20,1 % au lieu de 14,6 % (+ 22 1000 étudiants au lieu de + 15 500).

La note publiée en 2016 mentionnait un "allongement de la durée des études" qui bénéficierait à la poursuite d'études en doctorat avec une hausse de 4,9 % des effectifs de doctorants entre 2014 et 2024. Cette année, la note prévoit une hausse de ces effectifs de seulement 1,7 %. Pourquoi ?

La différence vient là aussi du fait de la prise en compte des nouveaux éléments 2015 et 2016 où les effectifs constatés sont plus faibles que ceux prévus. En 2015, on a constaté une évolution de -1,1 % alors qu'on avait prévu -0,4 %.

Pour 2016, on a reconduit cette évolution à la baisse (-1,2 %) puis à partir de 2020 afin de prendre en compte le dynamisme des inscriptions à l'université en licence, puis en master, les effectifs des doctorants repartiraient à la hausse (+ 3 000 places entre 2020 et 2025).

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »